

**PROCES VERBAL**  
**Assemblée générale MCS France**  
**07/06/2023**

En date du sept juin deux mille vingt-trois à Paris

les personnes présentes (ANNEXE 1) au palais des congrès à Paris et en visioconférence se sont réunies en Assemblée Générale sous la présidence du DR Marie-Annick HIDOUX avec comme ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité de la présidente.
- Rapport financier.
- Travaux en cours et actions depuis 1 an
- Election d'un (e) nouveau (elle) secrétaire au CA MCS France.
- Evolutions à prévoir pour MCS France.
- La parole est à l'assemblée.

**Rapport Moral et d'Activité de la présidente (ANNEXE 2)**

Le Dr Marie-Annick HIDOUX présente ses remerciements à l'assistance ainsi qu'à nos partenaires MACSF, Crédit Agricole des Savoie et aux représentants de l'AFARM.

Après un tour de table des personnes présentes en salle et en visioconférence, la présidente a fait un bref rappel historique de l'association en insistant sur l'étroite collaboration entre les SAMU, les médecins généralistes MCS, les centres de formation, les membres des CESU, ainsi que les partenaires autres de l'extra hospitalier.

Elle a insisté sur le maillage territorial des MCS avec deux grand modèles territoriaux, le réseau MCS PACA et celui MCS ARA.

2022 fut une année qui a mis en lumière les MCS au le plan national à travers la mission ministérielle FLASH URGENCES avec la mesure numéro 20 (renforcer les liens et développer les MCS dans les zone sous-denses). De ce fait MCS France a été sollicitée à maintes reprises pour son conseil et son expertise avec une participation entre autres à un audit missionné par l'IGAS à l'automne 2022. La valorisation du dispositif s'est traduite par l'écriture de la fiche 18 qui recommande de développer les MCS dans les zones sous denses. La mission donne un avis favorable pour que des actions de promotion par les ARS soient dirigées vers les médecins généralistes et les internes ayant des projets d'installation dans les zones sous denses tout en respectant les organisations locales et territoriales.

A titre d'exemples, la présidente et d'autres membres du CA ont participé :

- A de multiples entretiens avec des ARS, des urgentistes, des médecins libéraux souhaitant créer des nouveaux réseaux.
- A la création de liens avec l'AFARM sachant que les ARM sont au cœur du dispositif au sein des SAMU pour le déclenchement des intervention MCS sur le terrain.
- A des actions de communications pour la promotion des MCS sur le plan national et ou régional par de multiples interviews, écritures d'articles ....

Elle présente aussi ses remerciements à l'ensemble des acteurs qui œuvrent au sein des réseaux pour faire vivre les MCS. que ce soit les médecins libéraux, les pharmaciens des hôpitaux, les urgentistes, les ARM, les directeurs d'hôpitaux, les chargés de mission....

Le rapport moral est approuvé par L'AG

### **Rapport financier**

Présentation du rapport financier réalisé par DR Cedric VALOUR trésorier et présenté par la présidente DR Marie -Annick HIDOUX

Une correction doit être faite pour le tarif du stand au congrès AFARM. Ce dernier étant de 500 euros et les 48 euros sont la cotisation à l'AFARM.

Notre partenaire MASCF étant présent, il a pris la parole pour réaffirmer sa confiance en MCS France et son soutien financier et aides au développement des réseaux MCS .

La présidente a relaté les difficultés administratives encore en cours du fait du changement de banque au profit du Crédit Agricole des Savoie.

Le rapport financier est approuvé par l'AG

### **Travaux en cours et actions depuis 1 an**

- Recensement des MCS de France en 2023, par le DR Pauline OLLIVIER qui présente la cartographie actualisée. Néanmoins elle n'est pas exhaustive car certaines ARS ou SAMU n'ont pas répondu à l'enquête.

A ce jour on compte 656 MCS, soit plus de 6 % par rapport au dernier relevé.

- Élaboration d'un Référentiel de compétences intégré MCS sous l'impulsion de la SFMU, de MCS France et du CEMG accompagnés par 2 experts les PR PARENT et JOUQUAN. Ainsi collaborent les Dr HIDOUX, SERRES, CHAYBANY, DUCHENNE et les Pr JANCZEWSKI et VARTANIAN. Des relecteurs des différentes sociétés savantes ont été désignés aussi.
- Promotion au sein des facultés de Médecine en direction des internes (exemples à Marseille et Nice)
- Harmonisation des formations MCS avec l'appuis des CESU
- harmonisation des protocoles de prise en charge
- Présentation du dispositif MCS et des retours d'expériences a des élus locaux et des députes de la république.
- Participation au congrès AFARM avril 2023
- Participation au COPACAMU à Marseille mars 2023
- Thèse qualitative de méthodologie de recensement des besoins en MCS sous la direction du Dr Yoann MARTIN

## Election d'un(e) nouveau(elle) secrétaire au CA MCS France

Mme Marie COTTAREL a quitté ses fonctions de secrétaire MCS France suite à sa nomination au sein de l'ARS ARA. Elle est vivement remerciée eu égard à ses immenses compétences dans le domaine et à tout la travail accompli en lien étroit avec la présidente et les membres du bureau.

Une candidate s'est présentée en AG, Mme LIOTARD Aurélie, élue à la majorité.  
Et il est proposé que 3 personnes se partagent ce secrétariat.

- Le secrétariat sera partagé par 3 membres : Pauline OLLIVIER , Aurelie LIOTARD et Siham GUIOT.

La répartition des tâches entre elles sera faite ultérieurement.

- les membres du bureau MCS France sont : Présidente Marie Annick HIDOUX  
Vice -Président Bernard AUDEMA  
Trésorier Cedric VALOUR

- les Membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie Annick HIDOUX  
Bernard AUDEMA  
Cedric VALOUR  
Pauline OLLIVIER  
Aurelie LIOTARD  
Siham GUIOT  
Caroline BLETTNER  
Denis JULIEN  
Cristelle GUIBERTEAU  
Gael GHENO  
Yoann MARTIN  
Nemo QUNISAC

Alain CARILLION suppléant  
Jean François FAGE Suppléant  
Philippe TORA suppléant

## Evolutions à prévoir pour MCS France

MCS France est une association loi 1901 et donc quid des financements.

Des propositions sont faites et doivent être étudiées :

- Intégration à une sous-commission d'un syndicat et ou d'une société savante (de médecine générale ou de médecine d'urgence ?) pour apporter notre expertise de management, coordination et développement de réseaux
- Reconnaissance des travaux de recherche.

signature :

La Présidente



